

EXTRAIT des PROCES-VERBAUX des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds – Bédarides – Monteux – Pernes-lès-Fontaines – Sorgues			
Nombre de délégués en exercice	47	Absents représentés :	8
Présents	35	Absents non représentés :	4
VOTANTS			43

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 25 septembre 2017, après convocation légale reçue le 19 septembre 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Rémy ARNAUD, M. Henri BERNAL, M. Pascal BONNIN, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, Mme Martine CASADEÏ, M. Gwenaël CLAUDON, M. Jean-Claude DANY, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Gérard GERENT, M. Jacques GRAU, M. Christian GROS, M. Mario HARELLE, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFAURE, M. Bernard LE MEUR, M. Yannick LIBOUREL, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, Mme Mireille PEREZ, Mme Emmanuelle ROCA, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, M. Christian TORT, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

M. Jean BERARD (pouvoir donné à Mme Maryse TORT), Mme Patricia COURTIER (pouvoir donné à Mme Emmanuelle ROCA), M. Dominique DESFOUR (pouvoir donné à M. Serge SOLER), Mme Evelyne ESPENON (pouvoir donné à Mme Maryline EYDOUX), M. Thierry LAGNEAU (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Claude PARENTI (pouvoir donné à M. Christian GROS), M. Michel PERRAND (pouvoir donné à M. Christian TORT), M. Christian RIOU (pouvoir donné à Mme Mireille PEREZ).

Etaient Absents non représentés : Mme Sandrine BRAUD, M. Alain MILON, Mme Véronique MURZILLI, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Création / Suppression de postes

Mme Maryline EYDOUX rappelle à l'assemblée que conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Il appartient donc au Conseil Communautaire compte tenu des nécessités du service, de modifier le tableau des effectifs, afin de permettre la nomination d'agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2017/2018.

Cette modification, préalable à la nomination, se traduit par la création des emplois correspondants aux grades d'avancement.

Vu le tableau des emplois, Il est proposé à l'assemblée, la création de :

**DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT**

- 3 emplois d'adjoint du patrimoine Principal de 2^e classe (titulaire)
- 3 emplois d'adjoint administratif principal de 2^e classe (titulaire)
- 20 emplois d'adjoint technique principal de 2^e classe (titulaire)
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 1^e classe (titulaire)
- 5 emplois d'agent de maîtrise principal (titulaire)

Par ailleurs, il est demandé aux membres de l'assemblée de supprimer :

- 3 emplois d'Adjoint administratif (titulaire)
- 1 emploi d'adjoint du patrimoine (titulaire)
- 4 emplois d'agent de maîtrise (titulaire)
- 20 emplois d'adjoint technique (titulaire)

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu.

Le Conseil Communautaire, Madame Maryline EYDOUX, Vice-présidente, entendue, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents ou représentés, décide :

➤ La création de :

- 3 emplois d'adjoint du patrimoine Principal de 2^e classe (titulaire)
- 3 emplois d'adjoint administratif principal de 2^e classe (titulaire)
- 20 emplois d'adjoint technique principal de 2^e classe (titulaire)
- 2 emplois d'adjoint technique principal de 1^e classe (titulaire)
- 5 emplois d'agent de maîtrise principal (titulaire)

➤ La suppression de :

- 3 emplois d'Adjoint administratif (titulaire)
- 1 emploi d'adjoint du patrimoine (titulaire)
- 4 emplois d'agent de maîtrise (titulaire)
- 20 emplois d'adjoint technique (titulaire)



Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

Le Président,



Acte Exécutoire
Loi N° 82.213 du 2 Mars 1982
Loi N° 82.623 du 22 juillet 1982
Envoyé le :
Affiché le : **05.10.2017**